

### Rappels à l'attention des employeurs territoriaux

#### COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

Face à l'épisode de covid-19 et aux mesures de confinement imposées à l'échelle nationale, les Autorités Territoriales sont chargées d'organiser la continuité du service public local. En qualité d'employeur elles sont tenues de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité.

#### Rappel des missions essentielles à la continuité du service public\*

\* Echange du 19 mars 2020 FNCDG/ Cabinet de Monsieur Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'action et des comptes publics.

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie, il apparaît qu'une présence sur site est requise pour certaines missions et notamment :

- Les gardes d'enfants de 0 à 16 ans des personnels **SOIGNANTS**;
- L'activité des cuisines centrales pour le repas du portage à domicile et les repas des enfants des personnels soignants ;
- La police municipale ;
- La propreté urbaine, la collecte, l'élimination et le traitement des déchets ;
- Les activités d'aides et de soins à domicile, le portage de repas ;
- L'accompagnement des résidents en EHPAD, EHPA,
- L'accueil téléphonique, l'accueil d'urgence et l'aide alimentaire dans les CCAS ;
- L'entretien ménager des locaux utilisés pour les missions essentielles **UNIQUEMENT**;
- L'astreinte technique : **URGENCES** sur bâtiment, entretien et sécurisation de voirie, maintenance et gestion des stations et réseaux d'eau potable/usées/pluviales ;
- La gestion administrative : état civil, services funéraires, suivi comptable financier (à organiser en télétravail quand c'est possible, à défaut sur site avec les précautions adaptées).
- Pour tous les agents que vous pourriez mobiliser dans le cadre de vos plans de continuité d'activité (PCA), il est impératif de s'assurer que :

Pour tous les agents que vous pourriez mobiliser dans le cadre de vos plans de continuité d'activité (PCA), il est impératif de s'assurer que :

- Les conditions de sécurité requises habituellement sont garanties pour les agents dans l'exercice des activités.
- La gestion des situations d'urgence : moyens de lutte incendie, matériel de 1<sup>er</sup> secours, moyens de communication, conduite à tenir et contacts des personnes ressources soit garantie.

**Pour ces missions essentielles, il faut en particulier, veiller à ce que :**

- Les activités sont bien compatibles avec l'état de santé des agents concernés ;
- Les agents disposent des habilitations, autorisations, permis et formations obligatoires ;
- Les agents disposent et mettent en place les protections collectives nécessaires : aération spécifique, protections contre les chutes, signalisation de chantier... ;
- Les agents disposent et utilisent les équipements de protection individuelle adaptés aux activités : gants, masques, protections oculaires et auditives, casques, tenues haute visibilité, chaussures de sécurité, harnais, tenues anti-coupures...
- Les interventions en équipe doivent être évitées autant que possible. Le travail isolé reste proscrit pour les travaux dangereux du type : travail en hauteur, travaux sous tension, travaux exposant à un risque de noyade... Pour les rares situations qui nécessiteraient un travail en binôme, l'organisation du chantier devra veiller au respect des gestes barrières.

Il vous est également rappelé la nécessité de mettre à disposition des agents tous moyens permettant de respecter les gestes barrières : accès à un point de lavage des mains, produits et matériel d'entretien, masques pour les situations éventuelles exposant à des personnes infectées. Les personnels soignants sont prioritaires.

➤ **Nous avons préparé 10 fiches thématiques\* donnant des conseils d'hygiène, que vous trouvez à la suite dans ce document.**

Attention, seuls les agents formés pour assurer les missions essentielles doivent être sollicités, nous attirons aussi votre attention sur les personnes à risques qui en aucun cas ne doivent être mobilisées. Sauf personnels soignants (préconisation DGAFP)

## Les équipes du CDG vous accompagnent

- ◆ Des modèles de plan de continuité d'activité (PCA) vous seront prochainement proposés afin de faciliter l'organisation et la continuité du service public.
- ◆ Votre assistant ou conseiller de prévention, référent en la matière peut vous aider à mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels afin de faciliter et sécuriser l'activité.

Pour toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer dans le déploiement de ces mesures, nous vous invitons à contacter avec le service prévention : [prevention@cdg22.fr](mailto:prevention@cdg22.fr) 02 96 58 24 83.

L'objectif est bien d'assurer la continuité du service public tout en évitant les accidents ou les expositions dangereuses.

### Contacts spécifiques :

- Service de médecine préventive : [medecine@cdg22.fr](mailto:medecine@cdg22.fr)
- Secrétaire CHSCT départementale : [secretaire.chsct@cdg22.fr](mailto:secretaire.chsct@cdg22.fr)

\* Sommaire des fiches conseils (cliquer sur les titres pour accéder aux fiches):

Fiche 1 : Gants

Fiche 4 : Police municipale

Fiche 7 : SIAD-CCAS

Fiche 2 : Accueil d'enfants

Fiche 5 : Propreté urbaine

Fiche 8 : Entretien des locaux

Fiche 3 : Cuisine centrale

Fiche 6 : Collecte des déchets

Fiche 9 : Astreinte technique

Fiche 10 : Services administratifs

## MISSIONS ESSENTIELLES : Conseils d'hygiène

### Hygiène gants : tous services - Comment bien retirer ses gants ?

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

#### BIEN RETIRER MES GANTS À USAGE UNIQUE



1. Pincer le gant au niveau du poignet.  
Éviter de toucher la peau.



2. Retirer le gant.



3. Le garder au creux de la main gantée  
ou le jeter.



4. Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième  
gant. Éviter de toucher l'extérieur du gant.



5. Retirer le deuxième gant.



6. Une fois les gants ôtés, les jeter.  
Se laver les mains.

#### BIEN RETIRER MES GANTS RÉUTILISABLES



1. Mouiller les mains gantées à l'eau  
puis savonner.



2. Frotter en insistant sur le dos, la paume  
et entre les doigts.



3. Rincer abondamment.



4. Tirer sur les doigts d'un gant pour le faire  
glisser. Tirer sur les doigts du deuxième gant.



5. Saisir d'une main les deux gants  
sans toucher l'extérieur.



6. Les suspendre pour les faire sécher.  
Puis se laver les mains.

[Retour sommaire](#)

**NB : Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.**



[Retour sommaire](#)

## MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

### Equipes assurant les gardes d'enfants de 0 à 16 ans des personnels soignants

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

	Conseils
<b>Généralités</b>	<p>Mettre en place les mesures de prévention habituelles pour les activités réalisées</p> <p>En cas de doute sur l'état de santé d'une personne, ne pas lui autoriser l'accès au lieu de travail.</p> <p>Mettre à disposition du personnel du savon et des essuis mains à usage unique.</p> <p>En l'absence de point d'eau, fournir des solutions de gel hydro-alcoolique.</p> <p>Accueillir les enfants à la porte afin de limiter le seul accès aux enfants</p> <p>Lavage des mains au savon à l'arrivée et au départ de la structure + au moins une fois par heure et chaque fois que nécessaire pour le personnel et les enfants</p> <p>Aérer les locaux très régulièrement.</p> <p>Nettoyer et vérifier le bon fonctionnement des ventilations mécaniques.</p> <p>Changer de vêtement chaque jour.</p>
<b>Organisation</b>	<p>Echelonner les passages dans les vestiaires, cuisine, salle de pause (1 par 1).</p> <p>Limiter au strict minimum le nombre personnes par pièce, échelonner les prises de repas, les activités, les siestes... dans le temps. Dans les établissements où cela est possible, changer de pièce chaque jour afin de permettre un nettoyage en profondeur.</p> <p>Reduire au strict nécessaire le transfert d'éléments (doudous, cartables...) entre les domiciles et le lieu de garde (pour les agents et enfants gardés)</p>
<b>Nettoyage</b>	<p>Nettoyage à fréquence renforcée des surfaces inertes au moyen des produits habituels : poignées de portes, lavabos, sanitaires, mobilier, jouets, surfaces de jeu ...</p> <p>Nettoyage humide avec produit d'entretien habituel des sols matin et soir.</p>
<b>Administratif</b>	<p>Nettoyer régulièrement les surfaces de contact (clavier, bureau...), et après chaque utilisation pour le téléphone.</p>
<b>Activité</b>	<p>Privilégier les activités en extérieur tout en veillant à la distanciation physique.</p> <p>Reduire au minimum le nombre d'enfants par pièce.</p> <p>Répartir les jeux, jouets, livres, par pièce de vie. Les nettoyer après chaque utilisation.</p> <p>Eviter au maximum les contacts enfant/enfant – enfant/agent</p> <p>Eviter les mélanges entre les différents groupes</p>
<b>Repas, gouters</b>	<p>Porter une attention particulière lors de la manipulation d'un nombre important d'éléments (mettre la table, desservir...) porter des gants à usage unique, les enlever une fois la tâche terminée ou bien se laver les mains avant et après.</p>

**NB :** Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.

## MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

### Cuisines centrales - livraisons

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



	Conseils
<b>Généralité</b>	<p>Mettre en place les mesures de prévention habituelles pour les activités réalisées.</p> <p>En cas de doute sur l'état de santé d'une personne, ne pas lui autoriser l'accès au lieu de travail.</p> <p>Lavage des mains au savon à l'arrivée et au départ de la structure + au moins une fois par heure et chaque fois que nécessaire (notamment manipulation d'éléments provenant de l'extérieur).</p> <p>Nettoyage régulier des poignées de portes et équipements manipulés avec produit habituel.</p> <p>Aérer les locaux qui peuvent l'être au moins 1 fois par jour.</p> <p>Lavage quotidien des blouses réutilisables ou utiliser des blouses et gants à usage unique.</p> <p>Lorsque cela est possible, prendre une douche avant de rentrer chez soi.</p>
<b>Organisation</b>	<p>Echelonner les passages dans les vestiaires et dans la salle de pause (1 personne à la fois).</p> <p>Limiter au strict minimum le nombre personnes par pièce (en respectant la distance minimum d'1m), échelonner les activités dans le temps.</p>
<b>Nettoyage</b>	<p>Nettoyage à fréquence renforcée des surfaces inertes au moyen des produits habituels : poignées de portes, boutons de commandes, ustensiles de cuisine, poignées des chariots, containers à déchets...</p> <p>Nettoyer l'ensemble des contenants, liaison chaude ou froide, avant leur départ de la cuisine et à leur retour avec produit habituel.</p>
<b>Manutention Manuelles (lourdes)</b>	<p>Privilégier les aides à la manutention sinon, réaliser les manutentions à 2 personnes en gardant, tant que possible ses distances.</p> <p>Utiliser des masques à usage unique si disponibles.</p>
<b>Livraisons, réception, expédition, retour vaisselle</b>	<p>Nettoyer les poignées de portière ainsi que le volant et les commandes de bord avant et après chaque tournée au moyen de lingettes imprégnées.</p> <p>Afin de limiter les contacts, déposer les colis à un endroit accessible. Quitter les lieux avant qu'ils ne soient récupérés.</p>

**NB :** Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.



**Retour sommaire**

## MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

### Police municipale

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

	Conseils
<b>Mesures générales d'hygiènes</b>	<p>Les mesures de préventions habituelles sont à mettre en œuvre.</p> <p>En cas de doute sur l'état de santé d'une personne, ne pas lui autoriser l'accès au lieu de travail.</p> <p>Aérer les locaux qui peuvent l'être plusieurs fois par jour.</p> <p>Respect des gestes barrières.</p> <p>Echelonner les passages dans les vestiaires et dans la salle de pause (1 personne à la fois). Prendre une douche avant de rentrer au domicile.</p> <p>Lavage des mains toutes les heures.</p> <p>Fournir des solutions hydroalcooliques et les utiliser à chaque intervention.</p> <p>Changer de tenue chaque jour/ ne pas mettre en contact la tenue de travail et la tenue de ville. Mettre à dispo un lave-linge et sèche-linge pour le nettoyage des tenues de travail.</p>
<b>Interactions avec les citoyens</b>	<p>Vérifier les trousse de secours et garantir le contenu.</p> <p>Respect des gestes barrières et des distances (au-moins 1m).</p>
<b>Transports de citoyens</b>	<p>Nettoyer tous les jours les véhicules avec des produits adaptés après intervention. Attention en particulier aux poignées de portières, tableau de bord, volant.</p> <p>Nettoyage des gants de travail si leur matière le permet, sinon remplacement.</p> <p>Essayer de garder les distances de sécurité en mettant si possible un agent à l'avant et l'autre à l'arrière du véhicule.</p> <p>Utiliser des housses jetables pour le transport de personnes.</p>
<b>Saisie de PV</b>	<p>Nettoyer le poste administratif avant et après chaque usage : tablettes, clavier, téléphone,...</p> <p>Accueillir 1 par 1 les personnes. Mettre des chaises au niveau de l'accueil en respectant une distance de 1m au moins.</p>
<b>Entraînement sportif</b>	<p>Privilégier les entraînements qui permettent de maintenir une distance entre les agents.</p>

**NB :** Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.



## MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

### Propreté urbaine

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

	Conseils
<b>Généralités</b>	<p>Mettre en place les mesures habituelles de prévention pour les activités réalisées.</p> <p>En cas de doute sur l'état de santé d'une personne, ne pas lui autoriser l'accès au lieu de travail.</p> <p>Lavage des mains au savon à la prise de poste et avant le départ vers son domicile.</p> <p>Lavage des mains toutes les heures minimum et après chaque vidage de corbeille.</p> <p>Changement quotidien des tenues de travail – entretien par l'employeur.</p> <p>Entretien et aération des vestiaires et installations sanitaires plusieurs fois par jour si occupation tout au long de la journée.</p> <p>Echelonner les passages dans les vestiaires (1 personne à la fois si possible) et prendre une douche avant de quitter le travail.</p>
<b>Organisation</b>	<p>Réduire les tâches de propreté urbaine au minimum lié à la salubrité : vidage des corbeilles, ramassage des excréments, nettoyage des caniveaux.</p> <p>Utiliser une pince à déchets.</p> <p>Changer systématiquement les sacs des corbeilles.</p> <p>Eviter de circuler à 2 dans un VL.</p>
<b>Nettoyage</b>	<p>Nettoyage des pinces à déchets, des chariots, des caisses... tout élément ayant contenu des déchets.</p> <p>Nettoyage du véhicule de service après chaque tournée, en extérieur si possible. Attention en particulier aux poignées d'accès, poignées de portières, tableau de bord, volant.</p> <p>Nettoyage des gants de travail si leur matière le permet, changement de paire chaque jour.</p>

**NB : Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.**

## MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

### Collecte des déchets

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

	Conseils
<b>Généralités</b>	<p>Mettre en place les mesures de prévention habituelles pour les activités réalisées.</p> <p>En cas de doute sur l'état de santé d'une personne, ne pas lui autoriser l'accès au lieu de travail.</p> <p>Lavage des mains au savon à la prise de poste. Douche avant le départ vers son domicile.</p> <p>Changement quotidien des tenues de travail – entretien par l'employeur.</p> <p>Entretien et aération des vestiaires et installations sanitaires : une fois après le départ en tournée de tous les équipages, une fois après le retour de toutes les tournées au minimum.</p> <p>Echelonner les passages dans les vestiaires (1 personne à la fois si possible). Prendre une douche avant le retour au domicile.</p> <p>Mettre à disposition dans les camions du gel hydroalcoolique ou des containers d'eau avec du savon + des essuie-mains jetables en cas de nécessité de se laver les mains.</p> <p>Ne pas porter ses mains à son visage, avec ou sans gants de travail.</p> <p>Ne pas boire ni fumer ni manger pendant la tournée. Si nécessité de boire, le faire après le retrait des gants + le lavage des mains.</p>
<b>Organisation</b>	<p>Décaler les tournées pour éviter de faire partir tous les équipages en même temps.</p> <p>Privilégier les équipages de 2 : un chauffeur et un ripeur.</p> <p>Limiter le nombre d'agents à 2 dans la cabine du camion, prévoir un véhicule de service en suivi de tournée si nécessaire.</p> <p>Eviter l'ouverture des bacs, les transvasements.</p>
<b>Nettoyage</b>	<p>Nettoyage des bennes quotidien.</p> <p>Nettoyage de la cabine et du véhicule de service après chaque tournée, en extérieur si possible. Attention en particulier aux poignées d'accès, de portières, tableau de bord, volant.</p> <p>Nettoyage du poste des ripeurs après chaque tournée, en extérieur si possible. Attention en particulier aux poignées de maintien, boutons de commande.</p> <p>Nettoyage des gants de travail si leur matière le permet, changement de paire chaque jour.</p>

**NB : Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.**



**Retour sommaire**

## MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

### Agents d'aide et de soins, autres services intervenant à domicile

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

	Conseils
<b>Organisation à adapter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evaluer ou ré-évaluer le nombre de passages nécessaires dans la semaine, les réduire au minimum, se coordonner avec les autres intervenants (soignants, portage de repas à domicile) pour répartir au mieux les passages dans la semaine.</li> <li>-Organiser des points téléphoniques et ou en visio afin de garder le lien entre les différents services et les agents.</li> </ul>
<b>Au domicile des bénéficiaires, pour tous</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place les mesures de prévention habituelles.</li> <li>-Ne pas faire la bise ni serrer la main.</li> <li>-Se laver les mains pendant au moins 30 secondes en arrivant puis avant de quitter le domicile et entre chaque tâche réalisée (toilettes, repas, nettoyage). Utiliser un savon liquide, de l'eau et des essuie-mains jetables, ou du gel hydroalcoolique.</li> <li>-Porter des gants et des blouses à usage unique. Si le résident tousse, porter un masque et lui en mettre un.</li> <li>-Changer de gants et blouse entre chaque bénéficiaire, en les mettant dans un sac poubelle fermé</li> <li>-Ne réaliser que les tâches essentielles à la vie de tous les jours (pas de bricolage, ni de grand nettoyage...), privilégier les soins et les aides à réaliser ainsi que le nettoyage des surfaces à contact important.</li> <li>-Nettoyer (avec vos produits habituels) régulièrement les surfaces à contact important : poignées de portes, tables, cuvette des toilettes, chaises, télécommande.....</li> <li>-Aérer les locaux le plus possible.</li> </ul>
<b>Portage de repas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nettoyer les poignées de portières, le volant, les commandes de bord avant et après chaque tournée.</li> <li>-Nettoyer les malles de portage récupérées.</li> <li>-Afin de limiter les contacts, déposer les colis à un endroit accessible.</li> </ul>
<b>Pour le soin des usagers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Utiliser dès que possible le matériel d'assistance au transfert et ne pas oublier son nettoyage avant et après usage.</li> </ul>
<b>Intervention à 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Chez certains bénéficiaires, pour des raisons de sécurité le travail à 2 doit être prévu, dans ce cas ne pas se faire la bise ni se serrer la main, et maintenir autant que possible une distance de sécurité d'au-moins 1m sinon porter un masque.</li> </ul>
<b>Si un bénéficiaire présente des signes d'infection respiratoire, de fièvre...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Prévenir le responsable de secteur ou l'astreinte, ou appelez le médecin traitant.</li> <li>-Avoir un moyen de contact en cas d'urgence, fiable même en zone blanche.</li> </ul>
<b>Faire face au climat anxigène généré par la crise sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Demander à la famille de prendre le relais, par téléphone, pour répondre au stress et à l'isolement des bénéficiaires.</li> </ul>

*NB : Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.*



# MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

## Services d'entretien des locaux

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

	Conseils
<b>Mesures générales d'hygiène</b>	<p>Mettre en place les mesures de prévention habituelles pour les activités réalisées</p> <p>Manipulation de matériel la plus restreinte possible.</p> <p>Port de gants à usage unique ou de gants de ménage nettoyés après chaque intervention.</p> <p>Lavage des mains toutes les heures et à chaque entrée/ sortie de locaux.</p> <p>Port d'une blouse à usage unique ou d'une blouse réutilisable à laver tous les jours dans la collectivité.</p> <p>Aérer les locaux qui peuvent l'être très régulièrement. Nettoyer et vérifier le bon fonctionnement des ventilations mécaniques.</p> <p>Prendre une douche avant de rentrer chez soi.</p>
<b>Vidage des poubelles</b>	<p>Avoir des poubelles à couvercle fermé avec commande au pied.</p> <p>Changer les sacs poubelles tous les jours et éviter les transvasements.</p>
<b>Nettoyage de surface</b>	<p>Utilisation de moyens de manutention du matériel adaptés (chariots...).</p> <p>Nettoyage à fréquence renforcée des surfaces inertes au moyen des produits habituels : poignées de portes, boutons de commandes, ustensiles de cuisine, poignées des chariots, container à déchets...</p> <p>Utilisation d'autolaveuse si possible.</p> <p>Privilégier les stratégies de lavage humide : sols et surfaces nettoyés avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent ; garantir un temps de séchage suffisant de ces sols et surfaces.</p> <p>Privilégier l'intervention dans des locaux/bureaux vides afin d'éviter tout contact.</p>

**NB :** Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.



**Retour sommaire**

## MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

### Astreinte technique : bâtiment, voirie, réseaux

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

	Conseils
<b>Généralités</b>	<p>Mettre en place les mesures de prévention habituelles pour ces activités.</p> <p>En cas de doute sur l'état de santé d'une personne, ne pas lui autoriser l'accès au lieu de travail.</p> <p>Lavage des mains au savon à la prise de poste et avant le départ vers son domicile.</p> <p>Lavage des mains toutes les heures minimum.</p> <p>Changement quotidien des tenues de travail – entretien par l'employeur.</p> <p>Entretien et aération des vestiaires et installations sanitaires plusieurs fois par jour si occupation tout au long de la journée.</p> <p>Echelonner les passages dans les vestiaires (1 personne à la fois si possible). Prendre une douche avant le retour au domicile.</p>
<b>Organisation</b>	<p><b>Il convient d'apprécier les situations d'urgence, les entretiens et les maintenances indispensables.</b></p> <p>Préparer les interventions en amont avec une valise d'astreinte, des consignes + le matériel de 1<sup>er</sup> secours et un moyen d'appel.</p> <p>Veiller à ce que chaque agent dispose bien de son paquetage de tenues et d'équipements de protection individuelle.</p> <p>Proscrire le travail isolé pour les interventions en hauteur, le travail sous tension, les risques de noyade, les risques d'ensevelissement, le travail en milieu confiné...</p> <p>En cas de travail en binôme ou à plusieurs : organiser le chantier pour respecter une distance d'au-moins 1 m entre les agents. Partir avec plusieurs véhicules de service.</p>
<b>Nettoyage</b>	<p>Nettoyage du véhicule de service après intervention. Attention en particulier aux poignées de portières, tableau de bord, volant.</p> <p>Nettoyage des gants de travail et EPI de protection du visage si leur matière le permet, sinon remplacement.</p>

**NB :** Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.





**Retour sommaire**

## MISSIONS ESSENTIELLES : CONSEILS D'HYGIENE

### Services administratifs : état-civil, accueil téléphonique

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

	Conseils pour tous : usagers, agents, élus
<b>Généralités</b>	<p>Mettre en place les mesures de prévention habituelles pour les activités réalisées.</p> <p>En cas de doute sur l'état de santé d'une personne, ne pas lui autoriser l'accès.</p> <p>Lavage des mains au savon à l'entrée et la sortie de l'établissement, <b>pour tous.</b></p> <p>Lavage des mains toutes les heures minimum.</p> <p>Aération des locaux très régulièrement.</p> <p>Echelonner les passages dans la salle de pause (1 personne à la fois si possible).</p>
<b>Organisation</b>	<p>Eviter d'être à plusieurs dans une même pièce sinon, en cas de réunion obligatoire (sur demande préfectorale par ex), installer la réunion dans une grande salle.</p> <p>Si l'accueil de public est obligatoire pour l'état civil, accueillir les personnes 1 par 1.</p> <p>Respecter dans tous les cas la distance minimum de 1m entre personnes.</p> <p>Favoriser pour chaque agent l'utilisation d'un poste de travail (bureau) dédié, si cela n'est pas possible et qu'un poste est partagé, essayer au minimum que chacun utilise ses propres accessoires (crayons, bloc-notes...).</p>
<b>Nettoyage</b>	<p>Nettoyage des bureaux, des ordinateurs, claviers, des téléphones, des banques d'accueil... au-moins tous les jours voire plusieurs fois par jour selon la fréquentation.</p> <p>Entretien des locaux plusieurs fois par jour si occupation tout au long de la journée. Nettoyage fréquent des poignées de portes, installations sanitaires...</p>

**NB : Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.**